



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
demande de réservation de stationnement
pour édition d'un arrêté municipal

Présentée à Madame le Maire de la ville de Chantilly (Oise)

Tél : 03.44.62.53.80

Fax : 03.44.57.54.76

Courriel de Madame Nadia Zemal: n.zemal@ville-chantilly.fr

par : Mr Mme Société

NOM PRÉNOM DU DEMANDEUR.....

TEL. :

ADRESSE ACTUELLE.....

.....

**en vue de réserver emplacement (s) de 5m permettant le stationnement d'un
véhicule. TOUTE PLACE RESERVEE PAYANTE EST DUE MÊME SI ANNULATION.**

NOUVELLE ADRESSE :

.....

.....

MOTIF : DÉMÉNAGEMENT TRAVAUX AUTRE

Pour les jours suivants : - matinée – après midi

- matinée – après midi

- matinée – après midi

Demande présentée le :

.....Signature

L'AUTORISATION ACCORDÉE PAR LE MAIRE DOIT ÊTRE REMISE AU DEMANDEUR.

Nota : **la demande doit être présentée 10 jours à l'avance**

Tarif : Dans le cas où le chargement, déchargement doit s'opérer dans les voies dont le stationnement est payant, cette occupation est alors soumise à la taxe de stationnement du secteur, soit 1,30 € par heure de 9h à 12h et de 14h à 18h30 du lundi au vendredi et le samedi selon les secteurs

Dans tous les cas, le demandeur devra s'acquitter de frais de dossier à hauteur de 15 €.